

## Conseil des commissaires du 14 mars 2007

### Semaine du personnel – tirage des prix de participation

La Commission scolaire a lancé son Concours Coup de cœur pour honorer des membres de son personnel. Parmi les quelque 700 personnes ayant offert un coup de cœur ou ayant reçu un coup de cœur, les gagnants ont été tirés au sort.

Les gagnants se méritent un prix d'une valeur de 100 \$ parmi les suivants : forfait salle J.-A-Thompson, forfait Complexe sportif les Estacades, forfait détente, forfait cinéma ou forfait magasinage.

Les gagnant(e)s sont :

- Johanne Bélanger École Marie-Leneuf
- Mario Roy Centre administratif
- Caroline Grimard École le P'tit Bonheur
- Christiane Asselin Centre d'éducation des adultes
  
- Francis Chayer École de Pointe-du-Lac
- Carole Cossette École de l'Envolée
- Lina Houle École de Pointe-du-Lac
- Johanne Dessureault École secondaire le Tremplin
  
- Dany Martin École Sainte-Bernadette
- Josette Destrempe Centre d'éducation des adultes
  
- Dany Lafrance École secondaire l'Escale
- Johanne Deveault CFP Bel Avenir
- Nathalie Lévesque École Curé-Chamberland
- Sophie Lesieur Centre d'éducation des Adultes
  
- et l'équipe de l'école Saint-Paul

### Utilisation des fonds à destination spéciale – demande d'autorisation

Le fonds spécial d'investissements de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy est actuellement composé du produit net de la vente :

- du 80 et 90 rue Dorval, secteur Cap-de-la-Madeleine, soit 250 000 \$ (ancienne école Pierre-Boucher)
- du terrain du 858, rue Thibeau, secteur Cap-de-la-Madeleine, soit 297 247,26 \$ (ancienne école de la Ferté)
- du 3255, Foucher, Trois-Rivières, soit 559 331,42 \$ (ancien centre administratif de la Commission scolaire des Vieilles-Forges)

Les commissaires ont adopté une résolution pour demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser le retrait d'un montant de 1 106 678,68 \$ du fonds spécial d'investissements de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy pour le financement partiel du projet de réaménagement des pavillons De La Salle et Sainte-Ursule.

### Adoption de la politique relative aux contributions financières exigées des parents et des élèves

Après consultations effectuées en comité de gestion et auprès des comités de parents, la Commission scolaire du Chemin-du-Roy met à jour sa politique sur les contributions financières exigées des parents et des élèves en tenant compte des services dispensés à l'éducation aux adultes et en formation professionnelle. Cette politique est disponible sur le site de la Commission scolaire.

### Changement de nom – école intégrée du Tandem

À la demande du conseil d'établissement de l'école intégrée du Tandem, de l'avis favorable du comité de parents, les commissaires ont adopté une résolution pour modifier l'acte d'établissement de l'école intégrée du Tandem et changer le nom de cette école pour celui de école Notre-Dame-des-Prairies à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

### Appui au Parc de la Rivière-Batiscan

En reconnaissant la pertinence du projet d'aménagement d'une aire de reproduction du papillon « Monarque » et d'acquisition de matériel éducatif du Parc de la Rivière-Batiscan, le Conseil des commissaires a donné son appui à la demande d'aide financière qui sera soumise à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

### Rendez-vous Panquébécois – secondaire en spectacle – utilisation du surplus généré

La Mauricie était l'hôte du Rendez-vous Panquébécois – secondaire en spectacle au cours des deux dernières années. Un surplus de 62 000 \$ a été généré. Les commissaires ont approuvé la proposition du comité de gestion de ce fonds.

### Dépôt de documents

Sous la présidence de madame Suzanne Poirier, commissaire, le comité culturel a tenu sa première rencontre le 19 février. Les commissaires ont pris connaissance des orientations du comité culturel pour l'année scolaire 2007-2008.

Le processus budgétaire présentant l'échéancier de travail sur la préparation du budget pour l'année scolaire 2007-2008 a été déposé aux commissaires.

## **Comité exécutif**

### **du 21 février 2007**

Les membres du Comité exécutif sous la présidence de monsieur Pierre Tremblay ont accordé une contribution financière aux organismes suivants :

- 100 \$ à la Fondation des Amis de Chavigny ;
- 225 \$ au Festival international de Danse Encore.

Le Comité exécutif a aussi adopté plusieurs résolutions relatives à l'engagement de personnel et à la signature d'un bail de location.

---

L'info-Conseil est préparé par Hélène Corneau, directrice générale adjointe